



Financement des équipements de réemploi, réutilisation, réparation et reconditionnement

Vous souhaitez investir pour assurer la collecte préservante, la traçabilité et la remise en état ou la réparation d'objets/matériaux en vue de leur réemploi/réutilisation ? L'ADEME peut vous aider à financer les équipements nécessaires.

✚ [Retrouvez en cliquant sur le lien ci-dessous :](#)

- Si vous êtes concernés par cette aide
- Le détail de l'aide
- Comment préparer votre dossier
- Comment déposer votre dossier
- Les informations utiles

[ADEME - Aide financière sur les équipements de reemploi de réutilisation, de réparation et de reconditionnement](#)